



Parc naturel régional de Lorraine

CHARTRE 2015-2027

DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION



les clés d'un territoire



Parc  
naturel  
régional  
de Lorraine



## Dispositif de suivi-évaluation

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION 4

---

NOTICE EXPLICATIVE DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION 19

---

## ANNEXE 1 : tableaux de synthèse du dispositif de suivi-évaluation

### VOCATION 1 : UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE ET VALORISE SES ESPACES, SES RESSOURCES NATURELLES ET SES DIVERSITÉS

>> Objectif stratégique 1.1 : Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire

#### Questions évaluatives

- 1- Les conditions ont-elles été réunies pour permettre une sensibilisation au patrimoine naturel ?
- 2 - Les continuités écologiques de la Trame Verte et Bleue ont-elles été préservées et rétablies ?
- 3- Les réservoirs de biodiversité et la nature ordinaire sont-ils protégés ?

#### Objectif opérationnel 1.1.1 : Préserver, gérer et améliorer la Trame Verte et Bleue à toutes les échelles territoriales

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
1	Évolution du nombre de communes ayant intégré les enjeux de la Trame Verte et Bleue du Parc dans leur document d'urbanisme (Charte)	PnrL	2013	1	--
2	Pourcentage de communes touchées par une action de restauration, un diagnostic ou un chantier lié à la Trame Verte et Bleue (Charte)	PnrL, Communes, Communautés de Communes, associations...	--	En cours de définition	50 %
3	 Part du territoire couvert par les réservoirs de biodiversité bénéficiant de mesures de gestion, de protection ou d'actions conservatoires (Territoire)	CEN Lorraine, Conservatoire du Littoral, INPN/DREAL, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Conseils Généraux...	2013	1,65 %	2,21 %
4	Évolution du degré de fragmentation des milieux naturels (Territoire)	PnrL, ONB (Nature France), IGN (BD Carto), Conseils Généraux	2012	En cours de définition	Maintien de la taille des mailles

#### Objectif opérationnel 1.1.2 : Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
5	Nombre de sites Natura 2000 bénéficiant d'outils contractuels (Charte)	PnrL	2013	7	10

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
6	Part du territoire couvert par les espaces naturels réglementairement protégés (Territoire)	CENL, Conservatoire du Littoral, INPN/ DREAL, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Conseils Généraux...	2013	1,49 %	2 %
7	Évolution de la superficie du territoire Parc labellisé RAMSAR (Charte)	INPN, DREAL	2013	11 301 hectares	12 778 hectares
8	Part des espèces en danger concernées par un Plan National d'Action sur lesquelles le Syndicat Mixte du Parc agit (Territoire)	PnrL, ONB (Nature France), MNHN	2012	100 %	100 %

### **Objectif opérationnel 1.1.3 : Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
9	Évolution du nombre d'actions et de formations organisées auprès des élus, des acteurs locaux, des gestionnaires et des habitants pour l'intégration de la biodiversité dans les projets communaux, hors PLU (Charte)	PnrL	--	En cours de définition	--
10	Nombre d'inventaires et de suivis réalisés sur les groupes et les espèces indicatrices du changement global (Charte)	PnrL, CENL, ONEMA...	2013	11	--
11	Évolution du nombre de suivis de populations d'espèces mobilisatrices (Territoire)	PnrL, MNHN, LPO...	2013	0	3

### **Objectif opérationnel 1.1.4 : Organiser la circulation des véhicules à moteur sur le territoire**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
12	Linéaires de chemins concernés par un arrêté d'interdiction de circulation des véhicules à moteur (Territoire)	PnrL, Communes, Préfecture...	2012	77,8 km	--
13	Nombre de communes ayant réglementé ou pris un arrêté de circulation des véhicules à moteur (Charte)	PnrL, Communes, Préfecture...	2012	22	--

## >> Objectif stratégique 1.2 : Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

### Questions évaluatives

- 4- Les enjeux patrimoniaux et d'une gestion exemplaire et durable de la forêt sont-ils partagés ?
- 5 - Comment évolue le degré de naturalité des forêts et sa prise en compte par les gestionnaires ?
- 6 - Comment évoluent les retombées économiques locales de l'exploitation de la forêt ?

### Objectif opérationnel 1.2.1 : Exploiter durablement la forêt

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
14	 Évolution de la part des surfaces en vieux bois dans la surface forestière publique totale (Charte et Territoire)	PnrL, ONF	2013	0,6 %	1,50 %
15	 Évolution de la forêt couverte par une certification (Territoire)	GIPEBLOR, CRPF Lorraine-Alsace, ONF	2013	Forêt publique : 75,80 % de la surface forestière publique certifiée ( <i>forêts domaniales et communales incluses</i> )  Forêt privée : 44 % de Plans Simples de Gestion (PSG) certifiés	Forêt publique : 85 % de la surface forestière publique certifiée ( <i>forêts domaniales et communales incluses</i> )  Forêt privée : 50 % de Plans Simples de Gestion (PSG) certifiés
16	Nombre d'entreprises de transformation locale du bois (Territoire)	PnrL, GIPEBLOR, Pages Jaunes	2011	61	Maintien

### Objectif opérationnel 1.2.2 : S'approprier et partager les enjeux forestiers

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
17	Part des communes forestières concernées par une action de sensibilisation/formation	PnrL, FNCOFOR	2013	0	50 %
18	Nombre d'inventaires et de suivis réalisés sur des groupes, espèces ou milieux liés au domaine forestier	PnrL	2013	2	8

## >> Objectif stratégique 1.3 : Partager et protéger l'eau

### Questions évaluatives

- 7 - Comment évolue l'état écologique des rivières, des zones humides et des masses d'eau souterraines ?  
8 - Le territoire s'est-il mobilisé pour une gestion durable de la ressource en eau ?

### Objectif opérationnel 1.3.1 : Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau, étangs et zones humides

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
19	 Nombre d'actions et de formations à destination des acteurs du domaine de la gestion des milieux humides et aquatiques (Charte)	PnrL	2012	2 / an	4 / an
20	Évolution des proportions de masses d'eau superficielles en bon état écologique (en % et selon le SDAGE 2010-2015) (Territoire)	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	2010	17,29 % en bon état (rivières) 40,29 % en bon état (plans d'eau)	100 % en bon état (rivières et plans d'eau)
21	Linéaire de cours d'eau du territoire ayant fait l'objet d'un programme de restauration (Territoire)	PnrL	2003 - 2012	277 km (à confirmer)	--

### Objectif opérationnel 1.3.2 : Prévenir les pollutions et améliorer la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
22	Part des communes touchées par une formation ou une information sur les enjeux de la Directive Cadre sur l'Eau (Charte)	PnrL	2013	En cours de définition	100 %
23	Part des communes en conformité pour l'assainissement collectif ou autonome (Territoire)	PnrL, Eaufrance	2013	En cours de définition	100 %
24	Nombre de captages dégradés (définition SDAGE) (Territoire)	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	2011	16	--
25	Pourcentage de communes engagées ou touchées par un programme de réduction ou d'abandon des phytosanitaires (programme Agri-Mieux ou gestion différenciée) (Territoire)	PnrL	2011	60 %	--

## **Objectif opérationnel 1.3.3 : Partager l'eau pour permettre ses différents usages**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
26	Nombre d'actions et de formations sur les économies d'eau (Charte)	PnrL	2013	0	1 / an à partir de 2018
27	Part du territoire couvert par des approches intégrées de la gestion de la ressource en eau (SAGE) (Territoire)	Agence de l'Eau Rhin-Meuse, SANDRE	2013	0 %	48,60 %

## **>> Objectif stratégique 1.4 : S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage**

### **Questions évaluatives**

- 9 - Comment évoluent les pratiques agricoles sur le territoire ?
- 10 - L'agriculture s'est-elle diversifiée ?
- 11 - Comment le secteur agricole prend-il en compte les changements climatiques ?

## **Objectif opérationnel 1.4.1 : Développer des systèmes de production économiquement viables et respectueux de l'environnement et du paysage**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
28	 Nombre de programmes de développement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement (Charte)	PnrL	2013	1	4
29	 Part de la SAU en agriculture biologique (Territoire)	CGA, Agence Bio	2013	2,94 %	12 %
30	 Évolution des surfaces en prairies permanentes	RGA	2010	31 811 ha	Maitien de la STH

## **Objectif opérationnel 1.4.2 : Diversifier les productions agricoles en tenant compte des spécificités du territoire**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
31	Évolution du nombre d'exploitations pratiquant des productions agricoles nouvelles ou faiblement représentées sur le territoire (Territoire)	PnrL, RGA, Agence Bio	2010	462	--
32	Nombre de programmes ou de conseils environnementaux réalisés dans les exploitations agricoles du Parc (Charte)	PnrL	2012	2	5

## **Objectif opérationnel 1.4.3 : Participer à l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
33	Évolution des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur agricole (Territoire)	PnrL (Bilan carbone® territoire)	2010	280 899 TeqCo2	Moins 20 % (soit 224 719 TeqCO2)
34	Nombre de projets collaboratifs initiés sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques (Charte)	PnrL	2013	0	Projets initiés pour au moins 2 secteurs économiques (arboriculture, élevage, viticulture)

## **VOCATION 2 : UN TERRITOIRE QUI PARTICIPE À L'ATTRACTIVITÉ DE LA LORRAINE**

### **>> Objectif stratégique 2.1 : Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage**

#### **Question évaluative**

12 - La valorisation des joyaux a-t-elle eu des impacts sur le développement et le rayonnement du territoire régional ?

#### **Objectif opérationnel 2.1.1 : Faire connaître les joyaux de la biodiversité et du paysage et sensibiliser à leur préservation**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
35	 Nombre d'actions de mobilisation à la préservation ou à la valorisation des joyaux de la biodiversité et du paysage (Charte)	PnrL	2013	0	12

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
36	 Nombre de sites labellisés (labellisations régionale, nationale ou européenne sur le territoire) (Territoire)	PnrL, INPN, DREAL, INAO	2013	32	36
37	Évolution du degré d'appropriation des joyaux de la biodiversité et du paysage (Charte et Territoire)	PnrL (via une enquête)	2013	0	--

**Objectif opérationnel 2.1.2 : Contribuer au développement soutenable et au rayonnement du territoire en s'appuyant sur ses joyaux**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
38	Évolution du nombre d'entreprises engagées dans une démarche de développement soutenable s'appuyant sur la promotion des joyaux de la biodiversité et du paysage (Charte et Territoire)	PnrL	2013	0	10
39	Nombre de produits écotouristiques créés en lien avec les richesses des joyaux de la biodiversité et du paysage (Charte et Territoire)	PnrL, Conseils Généraux, Communautés de Communes, Communes, État, Region	2013	0	12 (soit 1 / an)

**>> Objectif stratégique 2.2 : Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines**

**Questions évaluatives**

- 13 - Comment évolue l'urbanisation du territoire quantitativement ?
- 14 - Les projets urbains, d'infrastructures et de bâtiments s'inscrivent-ils dans une démarche de développement durable ?
- 15 - Le patrimoine du territoire est-il valorisé ?

**Objectif opérationnel 2.2.1 : Adopter une gestion concertée et différenciée de l'espace, limitant l'extension urbaine, respectueuse de nos patrimoines et créatrice de richesses**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
40	 Part des projets d'aménagement et documents de planification bénéficiant d'un accompagnement pour la prise en compte de l'environnement, des paysages et du patrimoine dans le cadre des avis réglementaires rendus par le Syndicat Mixte (Charte)	PnrL	2012	100 %	100 %
41	 Part des communes couvertes ou ayant engagée l'élaboration d'un document d'urbanisme (PLU ou carte communale) ou un document de planification (type SCOT) (Territoire)	PnrL, DDT	2013	76,4 %	100 %
42	Nombre de communes concernées par un Programme Local de l'Habitat (Territoire)	DATAR	2012	9	--
43	Évolution des surfaces artificialisées et de la consommation foncière sur le territoire, en particulier sur les zones à sensibilité foncière (Territoire)	DREAL, DGFIP	2011	En cours de définition	Dans les zones à sensibilité foncière, réduire globalement l'augmentation de la consommation du foncier naturel, agricole et forestier de + de 50 % à l'horizon 2020
44	Évolution du solde migratoire apparent (Territoire)	INSEE	1999 - 2009	+ 2594	--

**Objectif opérationnel 2.2.2 : Renforcer l'attractivité du territoire au travers de projets innovants et prospectifs**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
45	Nombre de projets d'aménagement, de constructions et d'infrastructures suivis, concertés et accompagnés après un premier contact (Charte)	PnrL	2012	En cours de définition	En cours de définition
46	Nombre de projets exemplaires d'aménagement, de constructions et d'infrastructures réalisés (Territoire)	PnrL	2012	En cours de définition	En cours de définition

## Objectif opérationnel 2.2.3 : Valoriser et préserver les paysages, les villages et les patrimoines culturels

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
47	Nombre de communes du territoire couvertes par un inventaire du patrimoine bâti et culturel (Territoire)	Service Régional de l'Inventaire	2012	En cours de définition	En cours de définition
48	Nombre d'acteurs impliqués dans la mise en place de l'Observatoire des paysages (Charte)	PnrL	2013	0	15
49	Évolution quantitative de l'occupation des sols par unité paysagère (Territoire)	PnrL, ENSAIA	2002 - 2007	<p><u>Vallée de la Meuse</u> Milieux artificialisés (9,04 %) Milieux forestiers (9,9 %) Milieux herbacés (43,21 %) Cultures (35,92 %) Vergers (0,17 %) Eau (1,76 %)</p> <p><u>Côtes de Meuse et de Toul</u> Milieux artificialisés (2,52 %) Milieux forestiers (58,13 %) Milieux herbacés (12,79 %) Cultures (24,19 %) Vergers (2,26%) Eau (0 %)</p> <p><u>Plaine de la Woëvre</u> Milieux artificialisés (2,05 %) Milieux forestiers (30,22 %) Milieux herbacés (22,14 %) Cultures (44,54 %), Vergers (0,09 %) Eau (0,95 %)</p> <p><u>Plateau de Haye</u> Milieux artificialisés (5,72 %) Milieux forestiers (35,97 %) Milieux herbacés (9,47 %) Cultures (48,66 %) Vergers (0 %) Eau (0,18 %)</p>	--

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
49	Évolution quantitative de l'occupation des sols par unité paysagère (Territoire)	PnrL, ENSAIA	2002 - 2007	<p><u>Vallée de la Moselle</u>  Milieux artificialisés (24,89 %)  Milieux forestiers (47,21 %)  Milieux herbacés (14,73 %)  Cultures (4,11 %)  Vergers (0,62 %)  Eau (8,45 %)</p> <p><u>Vallée de la Seille</u>  Milieux artificialisés (1,61 %)  Milieux forestiers (6,9 %)  Milieux herbacés (32,65 %)  Cultures (57,74 %)  Vergers (0,47 %)  Eau (0,62 %)</p> <p><u>Pays des Etangs</u>  Milieux artificialisés (1,6 %)  Milieux forestiers (44,5 %)  Milieux herbacés (25,24 %)  Cultures (23,58 %)  Vergers (0,19 %)  Eau (4,89 %)</p> <p><u>Côte de Bride et de Koeking</u>  Milieux artificialisés (3,67 %)  Milieux forestiers (31,68 %)  Milieux herbacés (30,06 %)  Cultures (33,76 %)  Vergers (0,45 %)  Eau (0,39 %)</p>	--

## >> Objectif stratégique 2.3 : Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

### Questions évaluatives

- 16 - Le territoire participe-t-il à la construction d'une destination touristique durable, équilibrée et de qualité ?  
 17 - Le territoire s'est-il organisé pour être un territoire d'accueil ?

### Objectif opérationnel 2.3.1 : Participer à la construction d'une destination touristique durable en Lorraine

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
50	 Nombre de prestations touristiques engagées dans une démarche de progrès de la Marque « Accueil du Parc » (Charte)	PnrL	2013	0	5
51	 Nombre de prestations touristiques éco-labellisées et labellisées Tourisme et Handicap (Territoire)	SITLOR, Observatoire Lorrain du Tourisme	2013	7	15

### Objectif opérationnel 2.3.2 : Inscrire le territoire dans l'espace d'échanges et de circulation de la Grande Région

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
52	Nombre de projets de coopération intégrant les Parcs naturels de la Grande Région (Charte)	PnrL, Parcs naturels de la Grande Région	2003 - 2012	1 tous les 2 ans	5 menés à terme
53	Nombre de projets de coopération sur les mobilités touristiques (Territoire)	PnrL, Région	2013	En cours de définition	En cours de définition

### Objectif opérationnel 2.3.3 : Se former et s'organiser pour accueillir sur le territoire

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
54	Nombre de journées stagiaires de formation et de sensibilisation mises en place à destination des acteurs des différents réseaux (Charte)	PnrL	2013	110	120 (moyenne sur 5 ans)
55	Évolution du nombre de structures d'accueil (Territoire)	PnrL	2013	40	40 (maintien)
56	Nombre d'opérations concertées mises en place associant des acteurs des différents réseaux (Charte)	PnrL	2013	0	2 / an

## VOCATION 3 : UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR AVEC SES BASSINS DE VIE ET SES POPULATIONS

### >> Objectif stratégique 3.1 : Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

#### Questions évaluatives

- 18 - L'innovation et l'économie verte ont-elles participé à la diversification du tissu économique et au maintien des emplois ?
- 19 - Comment évoluent l'économie et les services de proximité ?
- 20 - Le secteur agricole s'est-il maintenu sur le territoire ?

#### Objectif opérationnel 3.1.1 : Prendre part aux initiatives en faveur de l'innovation et de l'émergence d'une économie verte

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
57	Nombre d'acteurs économiques accompagnés dans une démarche de qualité environnementale (Charte)	PnrL	2013	0	Accompagnement d'acteurs dans au moins 2 secteurs d'activités
58	Nombre d'éco-entreprises sur le territoire	Réseau REEL, CIRCL, Lorraine Qualité Environnement, INSEE	2006 (INSEE) 2013	12	16 (+ 30 %)

#### Objectif opérationnel 3.1.2 : Développer l'économie de proximité

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
59	 Nombre de produits marqués Parc (Marque Produit du Parc) (Charte)	PnrL	2013	0	6
60	 Nombre d'actions de valorisation et de promotion des produits et des prestations (Charte)	PnrL	2013	2 / an	3 / an
61	 Évolution du nombre de points de vente ou de systèmes de points de vente de produits en circuits-courts (Territoire)	PnrL, RGA	2010 et 2013	185	203
62	 Évolution de la proportion d'exploitations agricoles commercialisant leur production en vente directe ou en circuit-court (Territoire)	RGA	2010	18 %	28 %

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
63	Évolution du nombre d'équipements de proximité dans les bourgs-relais (Territoire)	INSEE	2009	307 (moyenne de 13 équipements présents sur 24)	Maintien

### **Objectif opérationnel 3.1.3 : Maintenir les exploitations agricoles et favoriser leur transmission**

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
64	Nombre d'actions, de formations et de sensibilisation en direction des porteurs de projet et des agriculteurs sur les modes d'intervention pour l'installation ou la transmission (Charte)	PnrL	2013	0	2
65	Évolution de l'UTA (Unité de Travail Agricole) (Territoire)	RGA	2010	1 735	Maintien
66	Évolution du nombre d'exploitations agricoles	RGA	2010	1 126	Maitien

### **>> Objectif stratégique 3.2 : Accompagner l'évolution des modes de vie**

#### **Objectif opérationnel 3.2.1 : Développer de nouvelles formes de mobilité**

##### **Question évaluative**

21 - Le territoire a-t-il su s'organiser pour faciliter l'émergence d'une mobilité durable et la circulation des habitants et des visiteurs ?

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
67	Nombre d'opérations d'information menées autour de l'offre de transport existante sur le territoire (Charte)	PnrL	2012	2	6 (1 tous les 2 ans)
68	Évolution de la part modale des déplacements domicile-travail (Territoire)	INSEE	2012	82 % voitures, 5 % transports en commun (2 % deux-roues, 5 % pas de transport, 6 % marche à pied)	67 % voitures 20 % transports en commun

## **Objectif opérationnel 3.2.2 : Diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre**

### **Question évaluative**

22 - Comment ont évolué les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire ?

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
69	Nombre d'actions mises en place dans le cadre du Plan Climat-Énergie Territorial (Charte)	PnrL	2012	8 % des actions engagées	100 % des actions engagées
70	 Évolution des émissions de gaz à effet de serre mesurées sur le territoire (Territoire)	PnrL (Bilan carbone© territoire)	2011	854 115 TeqCO2	Moins 20 % (soit 683 292 TeqCO2)
71	 Évolution de l'énergie consommée sur le territoire (Territoire)	PnrL (Bilan carbone© territoire)	2011	165 417 Tep	Moins 20 % (soit 132 334 Tep)
72	Évolution des énergies renouvelables produites sur le territoire du Parc (Territoire)	PnrL (Bilan carbone© territoire)	2011	20 Gwh et 323 GWh en incluant le bois-résidentiel	Plus 20 % (soit 24 Gwh et 388 Gwh en incluant le bois-résidentiel)

## **Objectif opérationnel 3.2.3 : Mobiliser les jeunes et accompagner leurs initiatives**

### **Question évaluative**

23 - Les conditions ont-elles été réunies pour que les jeunes restent ou soient accueillis sur le territoire ?

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
73	Nombre de formations organisées à destination des jeunes sur le territoire (Charte)	PnrL	2013	0	Entre 8 et 14 (5 formations + 3 à 6 chantiers)
74	Évolution de la part des moins de 30 ans dans la population totale (Territoire)	INSEE	2009	36,10 %	--
75	Évolution du taux de chômage de la tranche 15-29 ans (Territoire)	INSEE	2009	17,40 %	--
76	 Nombre d'initiatives soutenues en faveur des jeunes (Territoire)	PnrL	2013	0	10 projets / an

## >> Objectif stratégique 3.3 : S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

### Questions évaluatives

- 24 - Les conditions sont-elles réunies pour que les initiatives soient soutenues et promues ?
- 25 - Les projets culturels et éducatifs ont-ils permis de favoriser l'appropriation des patrimoines et des enjeux du territoire ?
- 26 - L'offre culturelle est-elle accessible à tous ?

### Objectif opérationnel 3.3.1 : Soutenir et promouvoir les initiatives qui répondent aux enjeux de société

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
77	Nombre d'actions/acteurs intégrant la démarche Marque Parc ou une autre démarche labellisée par le Syndicat Mixte du Parc (Charte)	PnrL	2013	37 (à confirmer)	40
78	Nombre de personnes sensibilisées (élèves, habitants, jeunes) par les actions issues des initiatives du territoire (Charte et Territoire)	PnrL	2012	36 000 élèves dont 1 000 élèves dans le cadre du programme Connais ton Parc, 1 000 habitants et 0 jeunes	37 000 élèves dont 1 000 habitants et 150 jeunes

### Objectif opérationnel 3.3.2 : Faire de la culture un moteur du projet de territoire

N°	INDICATEURS DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION	SOURCE(S)	ÉTAT INITIAL	VALEUR INITIALE	VALEUR CIBLE
79	 Nombre de projets culturels mettant en valeur les enjeux du territoire (Charte)	PnrL	2013	2 projets culturels à maîtrise d'ouvrage PnrL + 4 projets culturels ayant été accompagnés par le PnrL	3 projets / an (maîtrise d'ouvrage PnrL et accompagnement)
80	Nombre de communes couvertes ou étant dans une zone d'influence d'une offre culturelle (équipements culturels, événementiels, pratiques artistiques...) (Territoire)	PnrL, EPCC, ARTECA	2011	104	115
81	Évolution de l'offre événementielle et culturelle et de sa fréquentation (Territoire)	PnrL, EPCC, ARTECA	2011	29 manifestations, 61 163 personnes (villes-portes comprises)	--

## ANNEXE 2 : notice explicative du dispositif de suivi-évaluation

Indicateur n°3 : Part du territoire couvert par les réservoirs de biodiversité bénéficiant de mesures de gestion, de protection ou d'actions conservatoires

**Valeur initiale** : 1,65 %

**Valeur cible** : 2,21 %

Réservoirs de biodiversité : espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Leurs périmètres sont définis dans la Charte du Parc comme ceux des ZNIEFF de type I, des ENS, des Réserves Naturelles, des Réserves Biologiques, des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope. Les ZNIEFF de type I fondées sur les chiroptères sont considérées de manière différente.

Au total, ce sont 3 632 ha de territoires qui sont concernés par des mesures de protection (Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, Réserve Naturelle Régionale, Réserves Biologiques Intégrales, Sites classés) et des mesures de gestion ou d'actions conservatoires (propriétés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres et du Parc naturel régional de Lorraine), soit 1,65 % de la surface du territoire du Parc.

L'objectif cible de 2,21 % correspond à la mise en œuvre de la SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées), politique de l'Etat ayant pour objectif de protéger réglementairement 2% du territoire nationale (sur des espèces et milieux prédéfinis), proportionnellement revu à la hausse en considérant que l'objectif de l'indicateur n'intègre pas seulement des territoires visés par la protection réglementaire (mesures de gestion ou d'actions conservatoires également).

Indicateur n°14 : Évolution de la part des surfaces en vieux bois dans la surface forestière publique totale

**Valeur initiale** : 0,6 %

**Valeur cible** : 1,5 %

Les surfaces en vieux bois correspondent aux îlots de vieillissement et aux îlots de sénescence mis en oeuvre dans le cadre des plans d'aménagement forestier par l'Office National des Forêts.

La valeur initiale est issue des chiffres fournis par l'ONF et repris dans le rapport d'étude « Caractérisation de la sous-trame forestière de la trame verte et bleue du Parc naturel régional de Lorraine » de décembre 2013. Ils se décomposent en 163 hectares classés en réserve biologique, 69 hectares classés en îlot de sénescence et 132 hectares classés en îlot en vieillissement, soit 364 hectares. La valeur de référence de la forêt publique est celle de 2012 (soit 60 651 hectares).

La valeur cible de 1,5 % est une moyenne des objectifs déterminés par la directive de l'ONF de 2009, fixant des objectifs à atteindre au terme de trois aménagements de 2 % de la surface des forêts domaniales en îlots de vieillissement et 1 % en îlots de sénescence, incluant les RBI.

## Indicateur n°15 : Évolution de la forêt couverte par une certification

### Valeur initiale :

- Forêt publique : 75,80 % de la surface forestière publique certifiée (forêts domaniales et communales incluses)
- Forêt privée : 44 % de PSG certifiés

### Valeur cible : en cours de définition

- Forêt publique : 85 % de la surface forestière publique certifiée (forêts domaniales et communales incluses)
- Forêt privée : 50 % de PSG certifiés

La certification prise en compte est la norme PEFC (Pan European Forest Certification ou Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières en français). Les chiffres de référence ont été calculés à partir de :

- Pour la forêt publique : valeurs fournies par le GIPEBLOR (GIP d'entreprises de la filière bois en Lorraine) sur les forêts communales certifiées en PEFC, sachant que les forêts domaniales sont toutes labellisées PEFC. Ces valeurs ont été rapportées à la surface des forêts publiques de 2012.
- Pour la forêt privée : valeurs fournies par le CRPF Lorraine-Alsace sur la base du nombre de Plans Simples de Gestion disposant de la certification PEFC (forêts privées de plus de 25 hectares d'un seul tenant).

## Indicateur n°19 : Nombre d'actions et de formations à destination des acteurs du domaine de la gestion des milieux humides et aquatiques

### Valeur initiale : 2 par an

### Valeur cible : 4 par an

Actuellement, le Syndicat Mixte du Parc assure 2 actions de sensibilisations ou de formations par an dont 1 à destination des propriétaires et usagers et 1 à destination des maîtres d'ouvrage. La valeur cible passe à 4 actions de sensibilisation et formation par an dont 2 en direction des propriétaires et usagers et 2 en direction des maîtres d'ouvrage.

Les propriétaires et usagers sont définis comme les agriculteurs, les propriétaires d'étangs, de mares ou forestiers, les riverains, les pêcheurs...

Les maîtres d'ouvrage sont définis comme les Communautés de Communes, les Communes, les syndicats, les associations foncières...

## Indicateur n°28 : Nombre de programmes de développement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement

### Valeur initiale : 1

### Valeur cible : 4

La notion de programme de développement implique, pour sa mise en œuvre, la réalisation d'un diagnostic pour définir les potentialités du programme et d'un travail de sensibilisation et de communication auprès des agriculteurs (rencontres individuelles, visites de fermes biologiques et diffusion d'informations techniques). Il implique également une gouvernance, assurée par un comité de pilotage, rassemblant tous les acteurs concernés.

La valeur de référence correspond au programme de conversion à l'agriculture biologique dans le bassin versant du Rupt-de-Mad. D'autres programmes, ci-dessous à titre d'exemples, pourront être mis en place au sur la période 2015-2027 : Expérimentation et valorisation de l'agro-foresterie pour valoriser les prés-vergers et l'intégration des arbres dans les cultures, Soutien des programmes d'animation visant à faire connaître l'agriculture biologique et à la développer.... La valeur cible en matière de programmes de développement réalisés est fixée à 4.

## Indicateur n°29 : Part de la SAU en agriculture biologique

**Valeur initiale** : 2,94 %

**Valeur cible** : 12 %

La valeur de référence est issue de l'Observatoire de la Bio en Lorraine, renseigné par le Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine. L'objectif cible correspond à une déclinaison du programme national Ambition Bio 2017 (« doubler la surface agricole en agriculture biologique d'ici fin 2017 »), projeté à l'horizon 2027, ce qui correspondrait à une multiplication par 4 des surfaces en agriculture biologique actuellement constatées.

## Indicateur n°30 : Évolution des surfaces en prairies permanentes

**Valeur initiale** : 31 811 hectares

**Valeur cible** : Maintien (31 811 hectares)

La valeur de référence est issue du Recensement Général Agricole de 2010. Un objectif cible de maintien a été fixé en rapport aux tendances soulevées dans le RGA entre 2000 et 2010 qui fait état d'une régression de 4 281 ha de prairies soit 12,1 % de la Surface Toujours en Herbe au profit des terres arables.

## Indicateur n°35 : Nombre d'actions de mobilisation à la préservation ou à la valorisation des joyaux de la biodiversité et du paysage

**Valeur initiale** : 0

**Valeur cible** : 12

Joyaux de la biodiversité et du paysage : ils rassemblent les sites présentant une richesse patrimoniale naturelle, culturelle et paysagère reconnue par des dispositifs de « labellisation » ou de « classement » de niveau national voire international. On compte parmi les joyaux de la biodiversité et du paysage :

- le paysage patrimonial des Côtes de Meuse et de Toul et de la Petite Woëvre
- les 2 sites inscrits au patrimoine mondial des zones humides et faisant l'objet d'une convention RAMSAR
- 16 sites Natura 2000
- les sites inscrits ou classés au titre de la loi 1930

Ces sites sont dotés de valeurs patrimoniales qui participent à la construction de l'identité régionale et à la promotion du territoire. Ces valeurs résultent de l'intime relation qu'il peut exister entre l'activité humaine, l'implantation des communautés villageoises, leur histoire et l'exceptionnelle richesse naturelle et paysagère dont témoignent les joyaux de la biodiversité et du paysage.

L'appropriation par les acteurs et en particulier par les habitants du territoire de la richesse naturelle et culturelle des joyaux de la biodiversité et du paysage est fondamentale pour assurer leur préservation et pour qu'ils deviennent un levier de promotion et de développement du territoire.

Pour atteindre cet objectif, la valeur cible est fixée à 12 mobilisations des acteurs et des habitants à réaliser pendant la durée de la Charte. Cette valeur est déterminée en fonction du nombre de sites identifiés en tant que joyaux de la biodiversité et du paysage (environ 12) et en fonction de la durée de la Charte (12 ans) soit en moyenne une animation par an et par site.

Indicateur n°36 : Nombre de sites labellisés (labellisations régionale, nationale ou européenne sur le territoire)

**Valeur initiale** : 32

**Valeur cible** : 36

La valeur initiale a été définie selon les labellisations suivantes (soit au total 32 sites labellisés) :

- Les labellisations environnementale et paysagère : RAMSAR (2, Étang de Lindre et Étang de Lachaussée), sites inscrits (1, Étang de Lachaussée et ses abords), sites classés (5, Vallée de l'Esch, Champ de bataille des Éparges, Bois le Prêtre, Plateforme vallée de la Woèvre à Vigneulles et Tilleul de Moyenvic), réserves naturelles (1, Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée), sites Natura 2000 (16),
- Les labellisations de reconnaissance de l'origine et de la qualité : Appellation d'Origine Protégée (4 dont 2 AOP Fromage, Brie de Meaux et Munster et 2 AOP Vin, Côtes de Toul et Côtes de Moselle), Indication Géographique Protégée (3 dont 1 IGP Vin Côte de Meuse et 2 concernant tout le territoire lorrain : IGP Mirabelle de Lorraine et IGP Bergamote de Nancy).

La valeur cible est fixée à 36 et a été déterminée d'après les projets en prévision ou en discussion, dont la labellisation RAMSAR des sites de la Vallée de la Seille, du Lac de Madine ou de la Forêt de la Reine (voire la création d'une RNR sur le site du Lindre), la reconnaissance des paysages remarquables Côtes de Meuse et de Toul et le projet site UNESCO des sites de la Grande Guerre....

Indicateur n°40 : Part des projets d'aménagement et documents de planification bénéficiant d'un accompagnement pour la prise en compte de l'environnement, des paysages et du patrimoine dans le cadre des avis réglementaires rendus par le Syndicat Mixte

**Valeur initiale** : 100 %

**Valeur cible** : 100 %

Cette valeur est calculée chaque année à partir du nombre de projets ayant fait l'objet d'un avis du Syndicat Mixte du Parc. Ce dernier se donne pour objectif d'accompagner 100 % de ces projets pour la prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines.

Indicateur n°41 : Part des communes couvertes ou ayant engagée l'élaboration d'un document d'urbanisme (PLU ou carte communale) ou un document de planification (type SCOT)

**Valeur initiale** : 76,4 %

**Valeur cible** : 100 %

La valeur initiale est issue de la carte du Plan de Parc actualisée en février 2013. Elle prend en compte les communes couvertes par un document d'urbanisme (carte communale, POS ou PLU) validé ou en révision mais également les communes couvertes par les SCOT en préfiguration (SCOT Meurthe-et-Moselle Sud, SCOT Meurthe-et-Moselle Nord et SCOT de l'Agglomération Messine). Ce sont donc 45 communes qui sont encore sous Règlement National d'Urbanisme et pour laquelle le Syndicat Mixte du Parc se donne comme objectif d'avoir au moins entamé l'élaboration d'un document d'urbanisme en 2027.

Indicateur n°50 : Nombre de prestations touristiques engagées dans la démarche de progrès de la Marque « Accueil du Parc ».

**Valeur initiale :** 0

**Valeur cible :** 5

Les prestations, qui pourraient être marquées, seront issues des filières touristiques suivantes : hébergements (gîtes ruraux, chambres d'hôtes..), prestations d'accompagnement de loisirs et de découverte, restauration, accueil et commercialisation touristique..

Indicateur n°51 : Nombre de prestations touristiques éco-labellisées et labellisées Tourisme et Handicap

**Valeur initiale :** 7

**Valeur cible :** 15

Sont pris en compte les labels et les marques reconnus du tourisme durable : les écolabels des réseaux, l'écolabel européen, la marque Accueil du Parc, le WWF, la Clef Verte, Green Globe, Chouette nature...et le label Tourisme et Handicap.

**Label « Tourisme et handicap » :** 2 hébergements (Gîte rural à Bonzée et à Buxières-sous-les-Côtes(55)), 1 restaurant à Flirey (54), 1 musée (Musée d'Art Sacré à St-Mihiel (55)), 1 Office de Tourisme (Sarrebouurg (57))

**Label ISO 14001 :** 2 structures : Parc France aventures (Sainte-Croix à Fribourg (57)) - La Maison du Parc naturel régional de Lorraine (Pont-à-Mousson)

Indicateur n°59 : Nombre de produits marqués Parc (Marque Produit du Parc)

**Valeur initiale :** 0

**Valeur cible :** 6

Cet indicateur est lié au développement de la Marque Produit du Parc. D'après la définition de la Fédération des Parcs naturels régionaux, pour que la Marque Produit du Parc soit considérée comme un outil de développement, le marquage doit se situer au niveau des filières (un produit correspondant à une filière et une filière pouvant contenir plusieurs entreprises marquées). La valeur cible est estimée à 6 produits marqués, soit 1 tous les 2 ans en moyenne (exemple : filière foin).

Indicateur n°60 : Nombre d'actions de valorisation et de promotion des produits et des prestations

**Valeur initiale :** 2 par an

**Valeur cible :** 3 par an

La valeur de référence est de 2 actions par an (dont 1 mise en réseau/animation dans une boutique du Parc et 1 évènement promotionnel comme la Fête de la Mirabelle). La valeur cible est fixée à 3 actions par an (exemples d'actions : animation du réseau boutique du Parc, organisation de rencontres sur le thème de l'approvisionnement local en produits agricoles).

Indicateur n°61 : Évolution du nombre de points de vente ou de systèmes de points de vente de produits en circuits-courts

**Valeur initiale** : 185

**Valeur cible** : 203

Un circuit-court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur. Le producteur peut réaliser la commercialisation de ses produits en son nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2009). La valeur de référence est issue du Recensement Général Agricole de 2010 et du PNRL, soit 167 exploitations agricoles sur 1 126 (hors viticulteurs) pratiquant la vente directe, ainsi que 10 boutiques du réseau du Parc, 3 points de vente hors réseau et 5 groupements type AMAP. A l'instar de l'indicateur suivant, une augmentation de 10 % est fixée en l'absence d'objectif national, européen ou régional.

Indicateur n°62 : Évolution de la proportion d'exploitations agricoles commercialisant leur production en vente directe ou en circuit-court

**Valeur initiale** : 18 %

**Valeur cible** : 28 %

La valeur de référence est issue du Recensement Général Agricole de 2010, soit 203 exploitations agricoles sur 1 126 (hors viticulteurs) commercialisant leur production via au moins un circuit court. Une augmentation de 10 % est proposée en l'absence d'objectif national, européen ou régional.

Indicateur n°70 : Évolution des émissions de gaz à effet de serre mesurées sur le territoire

**Valeur initiale** : 854 115 Tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

**Valeur cible** : - 20 % (soit 683 292 Tonnes équivalent CO<sub>2</sub>)

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est issu de la déclinaison de la méthode Bilan Carbone © sur le territoire du Parc, consistant à prendre en compte tous les flux physiques engendrés par une activité ou un secteur d'activité et à leur faire correspondre les émissions de gaz à effet de serre qu'ils engendrent. Le résultat est exprimé en Tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs, les objectifs cibles correspondent à la contribution du territoire (via son Plan Climat-Énergie Territorial) aux objectifs au niveau européen, national et régional, déclinés dans le Schéma Régional Air-Climat-Énergie (SRCAE), à savoir une réduction de GES de 20 % à l'horizon 2030.

Indicateur n°71 : Évolution de l'énergie consommée sur le territoire

**Valeur initiale** : 165 417 Tonnes équivalent Pétrole

**Valeur cible** : - 20 % (soit 132 334 Tonnes équivalent Pétrole)

De la même manière, la consommation d'énergie du territoire a été déterminée par l'intermédiaire de la méthode Bilan Carbone©. Le résultat est exprimé en Tonnes équivalent Pétrole.

Aussi, les objectifs cibles correspondent à la contribution du territoire (via son Plan Climat-Énergie Territorial) aux

objectifs au niveau européen, national et régional, déclinés dans le Schéma Régional Air-Climat-Énergie (SRCAE), à savoir une réduction de la consommation d'énergie de 20 % à l'horizon 2030.

## Indicateur n°76 : Nombre d'initiatives soutenues en faveur des jeunes

**Valeur initiale** : 0

**Valeur cible** : 10 projets par an

En effet, le Syndicat Mixte du Parc a vocation à soutenir les initiatives des acteurs du territoire qui sont porteurs d'idées, de projets innovants et qui construisent le cadre de vie environnemental, sociétal et économique de demain. C'est pourquoi, le Syndicat Mixte du Parc décide de mobiliser ses moyens par l'accompagnement, l'expertise et la coordination de financements pour soutenir et encourager les projets qui répondront aux nouveaux enjeux socio-environnementaux des années 2015-2027.

La valeur cible a été définie d'après la version des appels à projets lancée par l'équipe Éducation en 2014. Sur ces projets, il a été proposé de réserver/d'accompagner 10 projets à destination des publics jeunes (16-25 ans) par an.

## Indicateur n°79 : Nombre de projets culturels mettant en valeur les enjeux du territoire

**Valeur initiale** : 2 projets culturels à maîtrise d'ouvrage Parc + 4 projets culturels ayant été accompagnés par le Parc

**Valeur cible** : 3 projets par an (Maîtrise d'ouvrage Parc et projets accompagnés)

Les projets culturels comptabilisés sont à maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Parc naturel régional ou sont des portés par les partenaires culturels du territoire et accompagnés par le Syndicat Mixte. Ils participent à l'appropriation des enjeux du territoire (paysagers, environnementaux, sociétaux, patrimoniaux...) par les habitants et les visiteurs. Les projets à maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte (résidences d'artistes, projets de coopération...) peuvent se dérouler sur plusieurs années. La valeur initiale est celle de 2013, soit 2 projets à Maîtrise d'Ouvrage Parc et 4 projets culturels accompagnés par le Parc en 2013. La valeur cible proposée est de 3 projets culturels développés par an en moyenne (soit environ 36 projets, les projets accompagnés par le Syndicat Mixte du Parc étant fluctuants et difficiles à anticiper).

# Horizon 2027

Parc naturel régional de Lorraine  
Maison du Parc - Logis Abbatial  
Rue du Quai - BP 35  
54702 Pont-à-mousson cedex  
[www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)

Avec le soutien financier de :



les clés d'un territoire



Conception : Parc naturel régional de Lorraine

Crédits photos : PnrL, laurent.D - Fotolia.com

Illustrations : Microstockfish - fotolia.com

Impression : Imprimerie L'Huillier / FLORANGE 57192

Imprimé sur papier PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)

